

**RÉPERTOIRE DES SERVICES OFFERTS
EN OUTAOUAIS
AUX PERSONNES AYANT UN
TROUBLE ENVAHISSANT DU DEVELOPPEMENT (TED)
ET À LEURS FAMILLES**



Avril 2006

Dernière mise à jour : Octobre 2006

**Les versions électroniques de ce document sont disponibles en français et en anglais
et peuvent être téléchargées sur le site www.traitudunionoutaouais.com**

INTRODUCTION



Les services offerts aux personnes présentant un trouble envahissant du développement (TED) et à leurs familles doivent être diversifiés et comporter un large éventail d'options, étant donné les variations souvent importantes dans le niveau de soutien dont ces personnes ont besoin. En Outaouais cette diversité d'options de services résulte de la collaboration de plusieurs organismes. Comme le symbolise l'image en page couverture où chaque pièce s'assemble pour former un tout, chaque organisme et établissement collabore pour former un réseau de services fonctionnel en TED.

C'est dans ce même esprit de collaboration que le comité organisateur de l'édition 2006 du Mois de l'autisme a élaboré et publié ce répertoire, qui livre au public un portrait aussi fidèle et actuel que possible* de l'organisation des services offerts en Outaouais aux personnes autistes ou présentant un autre TED ainsi qu'à leurs familles.

Le répertoire se présente en trois volets, de façon à mieux illustrer une « démarche d'accès aux services ». Le premier volet explique brièvement les TED. Le second volet aborde les mesures de dépistage et le processus de diagnostic, qui mène à l'orientation vers le réseau des services, présenté au troisième volet.

COMITÉ ORGANISATEUR POUR L'ÉDITION 2006 DU MOIS DE L'AUTISME EN OUTAOUAIS (comité de rédaction du répertoire)

- Francine Charron du Centre Hospitalier Pierre-Janet (CHPJ),
- Rachel Maheu du Pavillon du Parc,
- André Baril de l'Unité Régionale de Loisir et de Sport de l'Outaouais (URSLO),
- Lise Bourdeau de la Commission Scolaire Coeur-des-Vallées (CSCV),
- Raynald Poulin de l'Université du Québec en Outaouais (UQO), psychoéducation
- Marie-Line Laroche, stagiaire de la Cité Collégiale,
- Jocelyne Sylvestre, directrice de Trait d'Union Outaouais Inc. (TUOI),
- Jean-Marie Berthelot de **Autisme et TED OUTaouais (ATOOUT)**,
- Brigitte Vincelette de l'Office des Personnes Handicapées du Québec (OPHQ),
- Alain Lamarche, APICO
- Sylvie Rozon de la Cité Collégiale, certificat post-diplôme en autisme,
- Claire Gagné du Centre de Santé et Services Sociaux de Gatineau (CSSSG) et
- Isabel Thériault, agente de projet pour le Mois de l'autisme.

* Veuillez svp signaler toute erreur ou modification par courriel à tuoi@bellnet.ca

VOLET 1: DÉFINITION DES TED

Inspiré d'un texte de Ginette Boulanger (Boulanger, FQATED).

Les TED font partie de la description des désordres de l'enfance et de l'adolescence du DSM-IV, qui est un manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux. Les TED regroupent cinq troubles :

- Autisme ;
- TED non spécifié ;
- Syndrome d'Asperger ;
- Trouble désintégratif de l'enfance ;
- Syndrome de Rett.

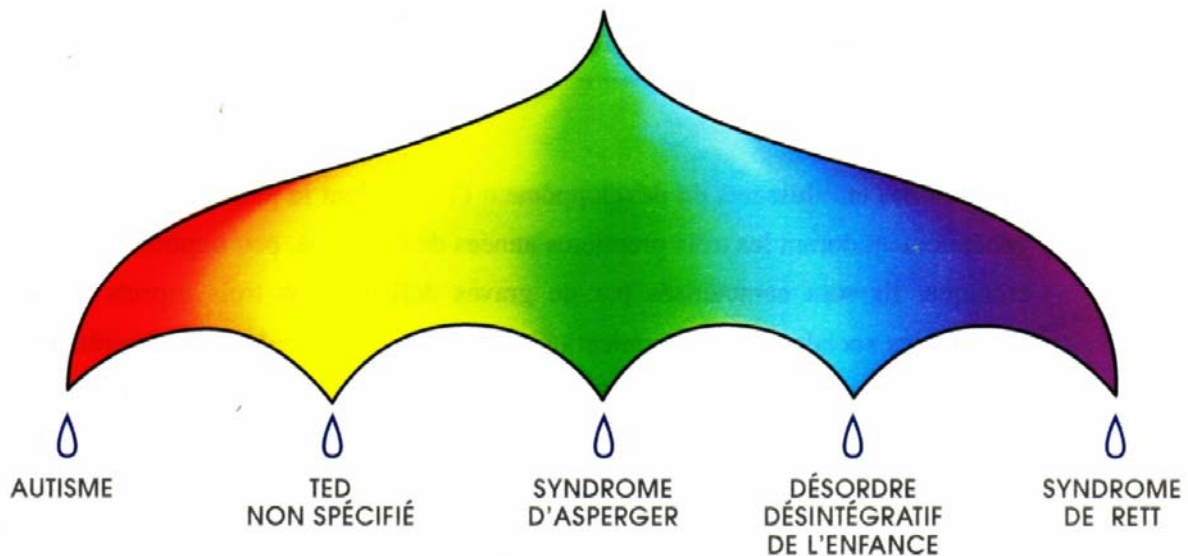
Ces troubles se regroupent donc sous le même « parapluie » des TED, tel qu'illustré par la figure de la page suivante (FQATED, 2005).

CARACTÉRISTIQUES

Les TED, d'origine neurologique, se déclarent dans les premières années de la vie. Les messages que les sens transmettent au cerveau sont mal reçus ou mal interprétés. Il en résulte une appréciation confuse de la vie et de l'environnement, qui viendra affecter de façon envahissante le développement de l'individu.

Ces problèmes peuvent être d'intensité variable ou se présenter différemment selon les atteintes. Certaines personnes présentant des TED peuvent avoir une déficience intellectuelle associée et/ou de l'épilepsie. Selon les données présentement disponibles, le taux d'incidence pour *l'ensemble* de TED est de 60 personnes sur 10 000 et est quatre fois plus fréquent chez les garçons. On retrouve les TED dans tous les milieux sociaux et dans tous les pays.

PARAPLUIE DES TED



POUR PRÉSENTER UN DES TED, IL FAUT AVOIR :

- **des troubles graves de la communication** : retard ou absence totale de développement du langage parlé ou encore une utilisation stéréotypée du langage (de l'écholalie* par exemple) ;
- **des troubles de la socialisation** : difficultés importantes à interagir avec les autres personnes, difficulté marquée à interpréter les signes affectifs et sociaux, le langage non-verbal, le contact visuel, à percevoir et comprendre les émotions des autres personnes et donc à ajuster leurs réactions en accord avec les situations sociales ;
- **des comportements répétitifs et stéréotypés et des intérêts et des activités restreintes** : intérêts limités à peu d'activités ou à des activités stéréotypées ou répétitives, attachement à des habitudes et des rituels apparemment inflexibles, maniérismes moteurs stéréotypés et répétitifs (p. ex. : battements ou torsions des mains ou des doigts, mouvements complexes de tout le corps), etc.

Les caractéristiques à partir desquelles sont posés chacun des diagnostics des TED se répartissent dans ces trois catégories de dysfonctions. Des distinctions quant aux caractéristiques présentées par l'individu, leur combinaison, la sévérité de leur manifestation, l'âge où elles sont apparues, leur stabilité ou leur aggravation, feront pencher le diagnostic davantage vers l'un ou l'autre des cinq troubles envahissants du développement.

* L'écholalie est la répétition d'un message entendu : les paroles d'une autre personne ou encore un contenu mélodique (chansons thèmes de commerciaux à la télé par exemple). Elle peut se produire dans les secondes qui suivent le message (immédiate), ou peut se produire plusieurs heures ou journées plus tard (différée).

Quelques manifestations de l'autisme et des TED

- PAR GINETTE BOULANGER 1994



Est fasciné par les objets qui tournent



Ne craint pas les dangers réels



Établit difficilement des contacts avec autrui



Obtient des résultats inégaux dans ses mouvements précis ou amples



Établit difficilement le contact visuel



Est hyper-actif ou hypo-actif



S'adonne à des jeux obsessifs



Éclate de rire sans raison apparente



Semble faire le sourd



Résiste aux caresses



Fait des crises de larmes
Devient désemparé sans que l'on sache pourquoi



Résiste aux méthodes conventionnelles d'enseignement



Présente des anomalies du langage (écholalie⁵, absence de langage)



Préfère s'isoler



Semble insensible à la douleur



Résiste aux changements dans la routine



Exprime ses besoins par des gestes



Porte un attachement démesuré à des objets

⁵ Répétition automatique des paroles de l'interlocuteur.

VOLET 2: DÉPISTAGE, DÉTECTION ET DIAGNOSTIC

L'observation des caractéristiques associées aux TED est donc importante puisque c'est de cette façon que le dépistage s'effectue. De plus, le dépistage doit se faire rapidement étant donné que le traitement le plus efficace actuellement pour l'autisme est l'intervention éducative précoce (débutant le plus tôt possible après le diagnostic) ou intervention comportementale intensive. Malheureusement, l'intervention commence rarement avant l'âge de trois ans parce que très peu d'enfants sont diagnostiqués avant l'âge préscolaire.

Les chercheurs anglais affirment cependant qu'un test de dépistage appelé CHAT (Checklist for Autism in Toddlers) présenté à la page suivante, peut aider les médecins à déceler l'autisme dans la petite enfance, de sorte que les programmes éducatifs peuvent être entrepris plus rapidement. Le test, initialement mis au point et validé en 1992, a récemment fait l'objet d'une vérification à grande échelle qui a confirmé son efficacité.

Les trois épreuves essentielles évaluées par le CHAT sont :

« **Le pointage protodéclaratif** », ou le fait de pointer un objet pour attirer l'attention de l'enfant sur cet objet, non pas pour qu'il le prenne, mais simplement pour qu'il s'y intéresse ;

« **Le contrôle du regard** », ou le fait, pour l'enfant, de se retourner pour regarder dans la même direction qu'un adulte ;

« **Le faire semblant** » (jeu symbolique).

CHECKLIST FOR AUTISM IN TODDLERS (RIMLAND, 1996 IN FQATED, 2001-2006)

Test à faire à l'âge de 18 mois pour mesurer le développement

SECTION A : Questions aux parents

1. Votre enfant aime-t-il être balancé, sauter sur vos genoux, etc.? **(O/N)**
2. Votre enfant montre-t-il de l'intérêt pour les autres enfants? **(O/N)**
3. Votre enfant aime-t-il grimper, par exemple monter les escaliers? **(O/N)**
4. Votre enfant aime-t-il jouer à faire "coucou" ou à "cache-cache" ? **(O/N)**
5. Votre enfant aime-t-il faire semblant, par exemple, de faire du thé avec une tasse et une théière jouet, ou faire semblant d'autre chose? **(O/N)**
6. Votre enfant utilise-t-il parfois son index en pointant pour DEMANDER quelque chose? **(O/N)**
7. Votre enfant utilise-t-il parfois son index en pointant pour indiquer son INTÉRÊT pour quelque chose? **(O/N)**
8. Votre enfant est-il capable de s'amuser avec des petits jouets (comme des autos ou des briques) sans constamment les mettre dans sa bouche, les brasser ou les lancer? **(O/N)**
9. Votre enfant vous apporte-t-il parfois des objets pour vous MONTRER quelque chose? **(O/N)**

Section B : Observation directe

- A) Pendant l'évaluation, l'enfant vous a-t-il regardé dans les yeux? **(O/N)**
- B) Assurez-vous d'avoir l'attention de l'enfant, puis pointez du doigt un objet intéressant à l'autre bout de la pièce et dites-lui : "Regarde" (nommez un jouet)ⁱ. Surveillez son visage. L'enfant regarde-t-il dans la direction du jouet? **(O/N)**
- C) Assurez-vous d'avoir l'attention de l'enfant. Donnez-lui une tasse et une théière jouet et dites : "Peux-tu faire une tasse de thé?" Fait-il semblant de servir du thé, d'en boire, etc. ?ⁱⁱ **(O/N)**
- D) Dites à l'enfant : "Où est la lumière?" ou bien: "Montre-moi la lumière". L'enfant pointe-t-il la lumière de l'index? ⁱⁱⁱ **(O/N)**
- E) L'enfant peut-il construire une tour en briques Lego? (Si oui, de quelle hauteur? _____ Avec combien de briques? _____) **(O/N)**

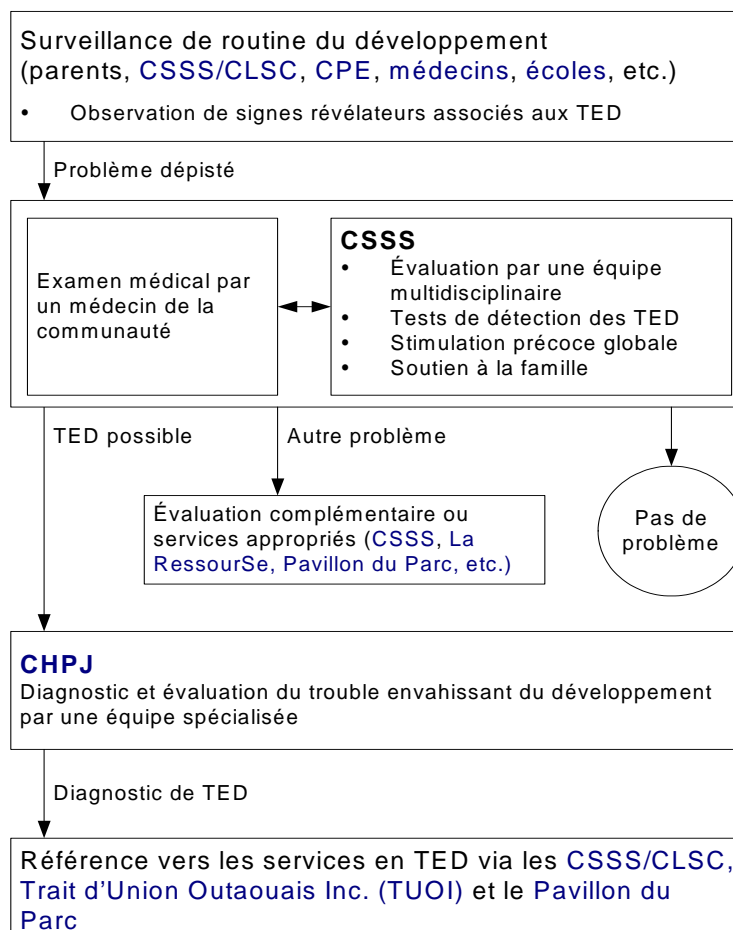
-
- i Pour répondre OUI à cette question, assurez-vous que l'enfant n'a pas regardé seulement votre main, mais vraiment l'objet que vous pointez.
 - ii Si vous pouvez amener l'enfant à jouer à faire semblant avec autre chose, répondez OUI.
 - iii Choisissez au besoin un point d'intérêt éloigné, autre que la lumière. Pour pouvoir répondre OUI, il faut que l'enfant vous ait regardé le visage au moment où vous pointez.

ÉTAPES DE DÉTECTION ET DE DIAGNOSTIC DES TED EN OUTAOUAIS (DIAGRAMME INSPIRÉ D'UN TEXTE DU MSSS, 2003)

Le dépistage précoce prend son importance comme point de départ d'un processus qui conduira à l'orientation vers le diagnostic et les services le plus tôt possible. Toutefois la démarche d'évaluation diagnostique peut parfois revêtir un caractère complexe et ce pour plusieurs raisons. Parmi les facteurs en cause, notons l'hétérogénéité des profils TED : comme mentionné en introduction, le niveau d'encadrement et de soutien requis peuvent varier grandement d'un individu ou d'une famille à l'autre. L'âge où le dépistage est effectué influencera également l'orientation de la démarche. Enfin, étant donné que l'organisation des services varie selon le territoire ou la région, il est difficile de proposer un processus « standard » d'accès aux services.

Il est important de noter qu'au Québec, l'accès aux services en TED passe obligatoirement par l'obtention du diagnostic par un psychiatre.

Le diagramme suivant représente le mécanisme privilégié par l'Agence de santé et services sociaux en Outaouais pour l'accès au diagnostic.



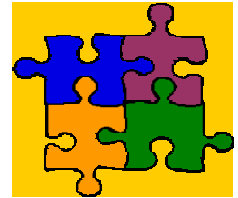
VOLET 3 : SERVICES EN TED EN OUTAOUAIS

Les pages qui suivent présentent les organismes de l'Outaouais qui sont responsables des services aux personnes autistes ou présentant un autre TED ainsi qu'à leurs familles. Pour chacun des établissements et organismes, nous vous présentons d'abord une description générale suivie des informations relatives aux services offerts en TED plus spécifiquement.

Pour une vue d'ensemble du réseau de services en santé et services sociaux pour l'Outaouais, nous vous référons au www.santeoutaouais.qc.ca

AGENCE DE SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS

www.rrsss07.gouv.qc.ca



L'Agence a principalement pour fonctions de planifier, d'organiser, de mettre en oeuvre et d'évaluer les services de santé et les services sociaux dans la région. Pour ce faire, elle doit associer à ses activités, outre les établissements et les organismes communautaires, les citoyens ainsi que les autres organismes de la région (municipalités, MRC, ministères, organismes gouvernementaux, réseau scolaire ainsi que les groupes socio-économiques).

L'Agence a donc des responsabilités particulières à l'égard des établissements, des organismes communautaires et de la population :

- déterminer les priorités de santé et de bien-être en fonction des besoins de la population et des objectifs ministériels;
- établir les plans régionaux d'organisation de services (P.R.O.S.) et en évaluer l'efficacité;
- allouer les budgets destinés aux établissements et accorder les subventions aux organismes communautaires et aux ressources privées agréées;
- assurer la coordination des ressources sur le territoire et favoriser leur collaboration avec les autres agents de développement du milieu;
- assurer une bonne gestion des ressources humaines, matérielles et financières mises à leur disposition;
- mettre en place les mesures visant la protection de la santé publique et la protection sociale des individus, des familles et des groupes;
- assurer la participation de la population à la gestion du réseau et le respect des droits des usagers.

L'Agence est responsable de la table de concertation en TED pour l'Outaouais et du plan d'action régional qui découle de la politique ministérielle en matière de services aux personnes présentant des TED ainsi qu'à leurs familles.

Centre Hospitalier Pierre Janet (CHPJ)

www.pierre-janet.qc.ca



**PROGRAMME DES ENFANTS DU C.H. PIERRE-JANET : ÉVALUATION DIAGNOSTIQUE DES ENFANTS
POUVANT PRÉSENTER UN TROUBLE ENVAHISSANT DU DÉVELOPPEMENT**

L'évaluation vise à préciser le diagnostic des enfants, âgées de 0 à 13 ans, susceptible de présenter un trouble envahissant du développement. Les résultats de l'évaluation permettent d'orienter les familles vers les services appropriés complémentaires. Un enfant présentant un trouble envahissant du développement peut avoir certaines des caractéristiques suivantes :

- difficulté à établir un contact visuel ;
- absence ou retard important de la communication ;
- comportements répétitifs ou bizarres ;
- résistance aux changements de routines ou crises sans raison apparente ;
- maniérismes ou auto-stimulations ;
- développement moteur particulier.

Processus de référence :

Le médecin de famille ou pédiatre adresse une consultation au programme des enfants. Une infirmière procède ensuite à une évaluation téléphonique avec le parent de l'enfant référé. Si le tableau clinique initial s'apparente à un trouble envahissant du développement, le pédopsychiatre évalue l'enfant et selon le besoin effectue une référence aux professionnels suivants : infirmière, ergothérapeute, psychologue, orthophoniste, éducateur et/ ou éducatrice spécialisé(e), travailleur et/ ou travailleuse social(e) .

Objectifs de cette démarche

- permettre de confirmer ou d'infirmer le diagnostic du trouble envahissant du développement ;
- déterminer les capacités d'apprentissage de l'enfant ;
- informer et soutenir l'entourage de l'enfant et orienter l'enfant et sa famille vers les services adaptés.

Modalités de l'évaluation

Le développement de l'enfant est investigué à partir de l'entrevue d'évaluation initiale qui est complétée par l'administration de l'ADI-R (Autism Diagnostic Interview-Revised) et de l'outil ADOS (Autism Diagnostic Observation Schedule). Ce dernier permet une synthèse du niveau de fonctionnement de l'enfant en terme de comportement ludique, communicationnel et interactionnel. Des évaluations en psychologie, en orthophonie et en ergothérapie peuvent compléter le processus d'évaluation. Les parents font partie intégrante du processus d'évaluation et sont présents à chaque rencontre afin de soutenir et encourager leur enfant. Ils participent à la rencontre bilan avec le pédopsychiatre.

Programme des enfants

Tél. : (819) 776-8055 / (819) 776-8086; Téléc. : (819) 771-4727

ADOPSYCHIATRIE : GROUPE DE SOCIALISATION À L'ADOPSYCHIATRIE AU CENTRE HOSPITALIER PIERRE-JANET

Le groupe de socialisation s'adresse aux jeunes âgés de 14 à 18 ans qui ont des habiletés sociales déficitaires et sont motivés à les améliorer via une expérience de groupe positive. Cela offre au participant l'opportunité d'apprendre, pratiquer, développer et généraliser ses acquis à divers milieux de vie (famille, école, loisirs, travail). Selon les approches cognitives comportementales et kinesthésiques, deux co-animatrices dirigent le groupe (formé d'environ dix participants) qui se déroule sur une base hebdomadaire durant 12 semaines consécutives.

Objectifs généraux

- développer une meilleure connaissance de soi et des autres ;
- identifier, accepter et exprimer ses sentiments de façon plus appropriée ;
- apprendre de meilleures façons de communiquer et transiger avec les autres ;
- favoriser le développement de nouveaux comportements sociaux mieux adaptés ;
- améliorer la confiance et l'estime de soi dans un contexte de groupe ;
- augmenter le délai de gratification et la tolérance à la frustration ;
- développer une meilleure capacité à s'exprimer et s'affirmer en groupe.

Le programme comporte actuellement trois modules distincts et successifs :

- Connaissance de soi ;
- Communication ;
- Résolution de problèmes et affirmation.

Les diverses activités proposées comportent presque systématiquement des modèles ou des outils visuels afin de mettre à contribution les diverses forces des clientèles susceptibles de bénéficier du groupe de thérapie.

Adopsychiatrie

Tél. : (819) 776-8085

Centre Hospitalier Pierre-Janet

20, rue Pharand, Gatineau, (Québec) J9A 1K7

NOTE : Bien que le CSSS soit reconnu comme étant la porte d'entrée officielle pour les services en santé et services sociaux, nous avons choisi de présenter le CHPJ en premier, compte-tenu du fait que l'entrée dans les services en TED passe obligatoirement par un diagnostic émis par un psychiatre du CHPJ. Le CHPJ offre également des services spécifiques en TED tels que présentés ci-haut.

Centre de Santé et des Services Sociaux (CSSS)



Les centres locaux doivent être en mesure d'offrir des services aux personnes avec des déficiences physiques, des déficiences intellectuelles ainsi qu'aux personnes aux prises avec des problèmes d'alcoolisme et de toxicomanie. Les centres doivent assurer certains services à des clientèles particulières tels que les jeunes en difficulté et leurs familles, les personnes âgées en perte d'autonomie, les personnes atteintes de cancer ou de maladie chronique ainsi qu'aux personnes en fin de vie.

Les centres locaux ont la responsabilité de prendre en charge la santé de la population de leur territoire. Chaque centre local doit établir des ententes avec les centres hospitaliers à vocation régionale, les centres de réadaptation, les organismes communautaires, les pharmaciens et les médecins, les entreprises d'économie sociale, etc., en vue d'assurer à la population les services en santé et en services sociaux dont elle a besoin.

A titre d'exemple, au CSSS de Gatineau, les services offerts aux personnes présentant un TED et à leur famille sont :

- Dépistage, évaluation des besoins et référence pour obtenir un diagnostic au CHPJ;
- Évaluation globale de la situation de la personne présentant un TED et sa famille;
- Évaluation des besoins de répit aux proches, allocation directe pour répit;
- Référence vers les ressources appropriées;
- Collaboration avec les partenaires et/ou coordination des services;
- Services psychosociaux à la personne présentant un TED et à sa famille.

Les services offerts varient d'un territoire à un autre et donc d'un CSSS à un autre. Il existe également divers points de services pour chacun des CSSS. Pour de l'information concernant les services dont vous avez besoin, vous pouvez communiquer avec les services d'accueil social du secteur où vous habitez.

CSS	Coordonnées téléphoniques
CSSS de Gatineau	Secteur Gatineau (819) 561-2550 Secteur Hull (819) 770-6900 Secteur Aylmer: (819) 684-2251
CSSS de Papineau	Secteur Buckingham (819) 986-3359 Secteur Val-des-Bois (819) 454-2355 Secteur Petite Nation (819) 983-7341 Secteur Val-des-Monts (819) 671-3777
CSSS des Collines	Secteur Masham (819) 456-2819 Secteur Chelsea (819) 827-6661
CSSS de la Vallée-de-la-Gatineau	Secteur Maniwaki (819) 449-2513 Secteur Gracefield (819) 463-2604 Secteur Low (819) 422-3548
CSSS du Pontiac	Secteur Bryson (819) 648-2193 Secteur Fort Coulonge (819) 683-3000 Secteur Chapeau (819) 689-5080 Secteur Otter Lake (819) 453-7392 Secteur Rapides des Joachims (819) 586-2357

Pavillon du Parc

www.pavillonduparc.qc.ca



Le Pavillon du Parc a pour mission d'offrir aux personnes de la région de l'Outaouais vivant avec une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement, et leurs proches, des services d'adaptation, de réadaptation, d'intégration sociale et de soutien répondant à leurs besoins.

SERVICES CLINIQUES RÉGIONALISÉS – TROUBLE ENVAHISSANT DU DÉVELOPPEMENT

Critères d'admissibilité au programme TED

- Sur référence du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) suite à l'établissement d'un diagnostic de trouble envahissant de développement documenté par un psychiatre.
- Acceptation du modèle de service du programme TED par les parents et le milieu de garde pour le programme de Soutien à la personne — Intervention comportementale intensive (ICI).

Services offerts

- Programme de Soutien à la personne
- Intervention comportementale intensive (ICI)
- Intervention éducative spécialisée et soutien à la personne (enfance et adolescence)
- Soutien à la personne (adulte)
- Programme Socioprofessionnel
- Programme de Services résidentiels (hébergement régulier et répit spécialisé)

Qualité des services

- L'équipe se compose de professionnels spécialisés en trouble envahissant du développement qui ont développé une expertise dans le domaine (psychoéducation, psychologie, planification/programmation et recherche, orthophonie, ergothérapie).

Approches spécifiques

- Communication par échanges d'images
- Stratégies visuelles
- Intégration sensorielle
- Inclusion d'éléments de l'enseignement structuré
- Inclusion d'éléments de l'analyse appliquée du comportement : communication et socialisation, apprentissage, développement d'intérêts et gestion de comportement

Pavillon du Parc – Équipe TED

747, boul. St-Joseph, Gatineau (Québec) J8Y 4B7

Tél. : (819) 595-1167

Télé. : (819) 595-5482

www.pavillonduparc.qc.ca

Trait d'Union Outaouais Inc.
www.traidunionoutaouais.com



Trait d'Union Outaouais est un organisme communautaire régional sans but lucratif dont la mission consiste à donner des services pour favoriser l'intégration sociale des personnes de 0 à 21 ans ayant un diagnostic d'autisme ou d'un autre trouble envahissant du développement, tout en offrant un soutien à leur famille et à leur entourage.

SERVICES OFFERTS

Pour réaliser sa mission, TUOI s'est doté d'une équipe dynamique et professionnelle qui offre une diversité de services non seulement aux enfants et adolescents présentant des troubles envahissants du développement, mais aussi à leur famille, à leurs pairs, à la communauté et aux autres partenaires. Le menu et l'horaire de services sont flexibles et variables pour mieux s'adapter aux besoins individuels.

Le secteur des services aux familles offre aux familles de l'information sur divers sujets, des soirées thématiques, des groupes et activités d'entraide, un service de gardiennage spécialisé, des activités en famille, l'accès à un centre de documentation, un bulletin d'information et autres. Un groupe de soutien pour les frères et sœurs peut aussi être offert selon la demande.

Le secteur des groupes et activités structurées soutient le développement des enfants et adolescents présentant un TED à travers des camps de jour et des activités de groupe. Les activités prennent place les week-ends pendant l'année scolaire et en semaine pendant l'été.

Le secteur du soutien à l'intégration facilite l'intégration sociale des enfants et adolescents présentant un TED sans déficience intellectuelle en les invitant à participer à des activités de groupes avec leurs pairs.

Autres services offerts : ateliers de formation aux TED et au syndrome d'Asperger, programme de sensibilisation pour les enfants du primaire, matériathèque et centre de documentation.

Trait d'Union Outaouais inc.

109, rue Wright – local 004, Gatineau (Québec) J8X 2G7

Tél: (819) 595-1290; Sans frais : 1-866-355-8864; Téléc. : (819) 595-7099

Courriel : toui@bellnet.ca

Site web : www.traidunionoutaouais.com

Les services scolaires



Les enfants handicapés québécois bénéficient du droit à une scolarisation fondée sur le respect des besoins particuliers et du potentiel de chacun, et ce dès l'âge de 4 ans à 21 ans.

Le lieu privilégié pour la scolarisation de la plupart des élèves handicapés demeure la classe ordinaire de l'école du quartier, où tous les moyens nécessaires sont mis en place pour fournir les services dont ils ont besoin. Lors de la demande d'admission, les parents doivent signaler à l'école tout problème, handicap, difficulté pouvant affecter le cheminement de leur enfant et nécessiter la mise en place de mesures particulières. Une évaluation des capacités et des besoins de l'élève est faite avant son classement et son inscription dans l'école. Si l'enfant a bénéficié d'interventions particulières de la part d'organismes partenaires, des communications sont établies avec les intervenants concernés afin de coordonner les services requis. Les parents sont invités à fournir les rapports d'évaluation de ces professionnels.

Afin de répondre à leurs besoins particuliers, le ministère de l'Éducation préconise l'utilisation du plan d'intervention comme moyen pour favoriser le développement de tous les élèves handicapés. Le plan d'intervention est un outil essentiel établi en tenant compte de l'évaluation des capacités et des besoins de l'élève handicapé; c'est un outil de concertation qui vise essentiellement à aider l'élève à réussir. Le plan d'intervention est établi avec l'aide des parents de l'élève et de l'élève lui-même, à moins qu'il en soit incapable, du personnel qui intervient auprès de cet élève et des intervenants de tout autre organisme s'il y a lieu.

Objectifs :

Le plan d'intervention doit favoriser :

- la mise en commun des informations sur l'élève et la concertation des actions des divers intervenants;
- l'implication de l'élève et de ses parents dans ce processus d'aide;
- l'ajustement des services offerts à l'aide de son évaluation périodique.

Modalités d'élaboration et d'évaluation :

Le plan d'intervention précise :

- les capacités et les besoins de l'élève;
- les objectifs poursuivis et les compétences à développer;
- les intervenants qui dispenseront les services à l'élève;
- le processus d'évaluation des résultats;
- les modalités de révision.

LES COMMISSIONS SCOLAIRES DE L'OUTAOUAIS

Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais

225, rue Saint Rédempteur, Gatineau (Québec) J8X 2T3

Tél. : (819) 771-4548; Téléc. : (819) 771-6964

Site Internet : www.cspo.qc.ca

Commission scolaire Western Québec

170, rue Principale, Gatineau (Québec) J9H 6K1

Tél. : (819) 684-2336; Sans frais : 1-800-363-9111

Téléc. : (819) 685-9061

Courriel : wqsb@wqsb.qc.ca

Site Internet : www.wqsb.qc.ca

Commission scolaire au Coeur-des-Vallées

582, rue McLaren Est, Gatineau (Québec) J8L 2W2

Tél. : (819) 986-8511; Téléc. : (819) 986-9283

Courriel : dgcscv@cscv.qc.ca

Site Internet : www.cscv.qc.ca

Commission scolaire des Draveurs

225, rue Notre-Dame, Gatineau (Québec) J8P 1K3

Tél. : (819) 663-9221; Téléc. : (819) 663-6176

Site Internet : www.csdraveurs.qc.ca

Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

331, rue du Couvent

Maniwaki (Québec) J9E1H5

Sans frais : 1-888-831-9606

Tél. : (819) 449-7866

Téléc. : (819) 449-2636

Courriel : info@cshbo.qc.ca

Site Internet : <http://www.cshbo.qc.ca>

Les Centres de la petite enfance (CPE)



En Outaouais, plusieurs CPE accueillent des enfants présentant un TED. Grâce à une collaboration avec le Pavillon du Parc et avec les parents, ils peuvent jouer un rôle actif dans l'implantation, l'application et le suivi du plan d'intervention de l'enfant présentant un TED

Pour en savoir davantage, veuillez communiquer avec un CPE ou avec le Pavillon du Parc. Vous pouvez également vous référer au site web du ministère de la famille, des aînés et de la condition féminine pour connaître les programmes d'aide à l'intégration en service de garde pour les enfants ayant des besoins spéciaux (www.mfacf.gouv.qc.ca).

Association pour l'intégration communautaire de l'Outaouais (A.P.I.C.O.)

www.apico.ca



L'A.P.I.C.O. est un organisme à but non lucratif qui offre des services à des personnes présentant une déficience intellectuelle et leurs familles, depuis 1957, dans la communauté de l'Outaouais. Il vise l'intégration sociale et communautaire.

Objectifs du programme en TED

- permettre à des adultes et jeunes adultes ayant un trouble envahissant du développement (21 ans et+) de prendre part à un programme d'apprentissage des habiletés de base adapté à leurs besoins et réalités ;
- favoriser et faciliter l'intégration et la participation sociales pour que chaque personne puisse évoluer au sein de la communauté ;
- promouvoir l'apprentissage des habitudes de vie pouvant favoriser l'intégration dans un milieu scolaire et de travail.

Moyens privilégiés

Rencontre hebdomadaire des conseillers et de l'agent d'intégration;

Centre de jour comprenant des ateliers théoriques et pratiques sur des notions liées à l'intégration en communauté;

Sorties hebdomadaires

Critères d'admissibilité

Toute personne ayant un trouble envahissant du développement âgée de 21 ans et plus, membre de l'A.P.I.C.O., qui désire accroître son autonomie par le biais d'un programme d'apprentissage et d'inclusion.

A.P.I.C.O.

10, rue Noël, Gatineau, (Québec) J8Z 3G5

Tél. : (819) 771-6219

www.apico.ca

Résidences communautaires de santé mentale en Outaouais (RCSMO)



Les Résidences communautaires en santé mentale de l'Outaouais, un organisme à but non lucratif qui offrait des services d'hébergement, de répit et de gardiennage aux adolescents et adultes ayant un trouble envahissant du développement de la région de l'Outaouais, a fermé ses portes de façon définitive à l'automne 2006.

Le volet hébergement a été pris en charge par le Pavillon du Parc et le volet répit est présentement à l'étude quant à l'organisme qui en prendra la relève.

Association de répit communautaire (ARC)



L'ARC est un organisme à but non-lucratif ayant pour mission d'offrir du répit aux familles d'enfants âgés entre 4 et 12 ans inclusivement ayant une déficience intellectuelle (DI) et/ou des troubles envahissants du développement (TED).

Programmation :

Service de répit de fin de semaine avec coucher du vendredi soir au dimanche
Service de répit week-end sans coucher (9h à 16h le samedi et le dimanche)

ARC

933, rue Notre-Dame,
Gatineau, Québec
J8P 1P2
(819) 669-6352

Unité régionale de loisirs et de sports de l'Outaouais (URLSO)

www.urlso.qc.ca



Mission :

- Favoriser le développement du loisir et du sport dans la région de l'Outaouais, en fonction d'une meilleure qualité de vie et d'une intégration sociale tout en privilégiant les valeurs éducatives de ce domaine;
- Soutenir les organismes de loisir et de sport, les municipalités et les établissements d'enseignement, la réalisation de projets répondant à des problématiques particulières et le développement d'activités et d'équipements de portée régionale;
- Favoriser la concertation régionale en loisir et en sport;
- Assumer un rôle de représentation en matière de loisir et de sport.

Programmes d'aide pour spécifiques aux personnes handicapées :

- Soutien à l'accompagnement individuel (via TUOI)
- Accompagnement d'appoint (camps de vacances)
- Aide aux loisirs (via TUOI)
- Activités de loisirs adaptées
- Vignettes d'accompagnement touristique et de loisirs (1) : formulaire et informations disponibles au www.vatl.qc.ca

1 La vignette permet à des accompagnateurs de personnes handicapées de 12 ans et plus d'entrer gratuitement sur différents sites touristiques, culturels ou de loisirs

Comité d'action politique des parents de TUOI (CAPP-TED) (anciennement ATOUT)



Le comité d'action politique se veut la continuité d'ATOUT. À la base, c'est un groupe de parents d'enfants atteints d'autisme et d'autres troubles envahissants du développement (TED) mais il est ouvert à toute personne ayant à coeur les enjeux touchant l'autisme dans la région. Il s'est donné comme mandat de défendre les droits des personnes atteintes de TED et ceux de leurs proches, ainsi que de briser l'isolement des familles. Même s'il bénéficie d'un soutien logistique de TUOI, le comité se garde pleine indépendance d'opinion et d'action vis à vis les organismes offrant des services.

Objectifs

- Aider les familles à s'orienter dans l'accès aux services
- Créer un réseau d'entraide
- Faire des pressions pour l'amélioration des services présentement disponibles

Coordonnées

Courrier : Comité d'action politique des parents en TED, a/s TUOI, 109 rue Wright, local 004, Gatineau (Québec) J8X 2G7

Téléphone (boîte vocale confidentielle pour laisser un message) :

- (819) 595-1290 poste 45
- 1-866-355-8864 poste 45 (numéro sans frais)

Courriel : capp-ted@hotmail.com

AUTRES RÉFÉRENCES ET SOURCES POUR L'ENSEMBLE DU DOCUMENT

Boulanger, G. (site internet de la Fédération québécoise de l'autisme et des autres troubles envahissants du développement). Qu'est-ce que l'autisme et les autres troubles envahissants du développement ? <http://www.autisme.qc.ca/formation/diagnostic.html>

Fédération québécoise de l'autisme et des autres troubles envahissants du développement (2005). Camp de jour et de répit spécialisé en troubles envahissants du développement : Guide pour les animateurs. Québec : Bibliothèque nationale du Québec

Fédération québécoise de l'autisme et des autres troubles envahissants du développement. (2001-2006). Formation sur le diagnostic. Document présenté à la section "Formation" du site web de la FQATED : <http://www.autisme.qc.ca/formation/diagnostic.html>; Traduction de l'article de Rimland, B. (1996). CHAT passes large-scale U.K. test, Autism Research Review International, Vol.10, no 2. **Avertissement :** le Comité Organisateur se dégage de toute responsabilité en regard à l'utilisation du questionnaire. Ces extraits sont publiés uniquement à titre informatif.

Direction des communications du Ministère de la Santé et des Services Sociaux. (2003). Un geste porteur d'avenir : des services aux personnes présentant un trouble envahissant du développement, à leurs familles et à leurs proches. Québec : Bibliothèque nationale du Québec

FQATED (juin 2005), A l'intention des parents : un guide pour les premières démarches

Site web de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, au www.santeoutaouais.qc.ca

Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)

www.ophq.gouv.qc.ca



L'Office offre différents services de soutien à la personne afin d'aider les personnes handicapées, leur famille et leurs proches dans leurs démarches. Toute personne, que ce soit à titre individuel ou pour le compte d'un organisme, peut s'adresser à l'Office pour obtenir de l'information ou du soutien.

Objectifs :

- soutenir les personnes handicapées, leur famille et leurs proches en les écoutant et en les aidant à préciser leurs besoins;
- informer en fournissant des renseignements sur les ressources, les programmes et services publics, les services communautaires et privés, les déficiences et les incapacités;
- conseiller sur les manières de présenter une demande de services, sur les documents ou évaluations à produire en appui à une demande;
- guider en facilitant l'accès aux programmes et services qui répondent aux besoins exprimés et en soutenant les organismes publics et privés dans leurs actions visant à favoriser l'intégration sociale des personnes handicapées.

Activités principales :

- services directs à la personne ou à la famille ;
- coordination collective des services ;
- évaluation de l'état de l'intégration sociale ;
- activités de sensibilisation et de promotion.

Office des personnes handicapées du Québec

309, rue Brock, Drummondville (Québec) J2B 1C5

Téléphone : (819) 475-8585

Sans frais : 1 800 567-1465

Téléscripteur : 1 800 567-1477

Télécopieur : (819) 475-8467

Courriel : dpji@ophq.gouv.qc.ca

<http://www.ophq.gouv.qc.ca/>

Fédération québécoise de l'autisme et des autres troubles envahissants du développement

www.autisme.qc.ca



La **mission** de la Fédération est de promouvoir et défendre les droits et les intérêts de la personne autiste ou ayant un trouble envahissant du développement, afin qu'elle accède à une vie digne et à une meilleure autonomie sociale possible.

Objectifs

- Oeuvrer au niveau provincial à la promotion et à la défense des droits des personnes et des familles ;
- Réunir des associations et des organismes dans un but de concertation ;
- Soutenir les organismes membres ;
- Sensibiliser les instances gouvernementales et les professionnels à la spécificité des besoins des personnes autistes ;
- Sensibiliser la population à la problématique de l'autisme et autres TED ;
- Favoriser la responsabilisation et la concertation des différents milieux ;
- Promouvoir l'intégration sociale, la recherche et sa diffusion, l'accessibilité, le développement et la qualité des services.

Activités

Défense des droits :

- Représentations publiques et politiques, élaboration de mémoires et d'avis, participation à des comités et à des tables de concertation

Information et formation :

- Élaboration et organisation d'activités de formation, centre de documentation, trousse d'information, revue l'Express, site web de référence en autisme

Promotion :

- Activités publiques de promotion, promotion des initiatives de nature à développer les capacités optimales des personnes autistes ou ayant un autre TED

Vie associative :

- Références, écoute et soutien, bulletin Info-Membre

Fédération québécoise de l'autisme et des autres troubles envahissants du développement

65, rue de Castelnau Ouest – bureau 104, Montréal (Québec) H2R 2W3

Tél. : (514) 270-7386; Téléc. : (514) 270-9261

<http://www.autisme.qc.ca/>

Le plan d'action gouvernemental :

un geste porteur d'avenir - des services aux personnes présentant un trouble envahissant du développement, à leurs familles et à leurs proches

Le 21 février 2003, le document « **Un geste porteur d'avenir – Des services aux personnes présentant un trouble envahissant du développement, à leurs familles et à leurs proches** » était rendu public par le gouvernement du Québec suite aux travaux du Comité national¹. Les orientations et le plan d'action contenus dans le document fournissent les bases pour la mise en place de services spécifiques pour les personnes présentant un trouble envahissant du développement, notamment en ce qui a trait à la réadaptation, au soutien aux familles, au partenariat avec les autres secteurs et à la qualité des services.

Les objectifs des orientations ministérielles et du plan d'action sont :

- d'offrir aux personnes visées la gamme des services dont elles ont besoin dans leur communauté;
- de leur fournir des outils de nature à soutenir adéquatement le développement optimal de leur potentiel et leur processus d'intégration sociale;
- de procurer un soutien adéquat aux familles et aux proches;
- de favoriser une collaboration entre les secteurs d'intervention (services de garde, éducation, travail, etc.) et les différents acteurs de la communauté.

Les priorités nationales retenues dans le plan d'action sont les suivantes :

- a) s'assurer d'une offre de services fonctionnelle autour des besoins de la personne et de sa famille :
 - l'information et la sensibilisation
 - la détection des troubles envahissants du développement

- le diagnostic
- l'intervenant pivot
- l'accès aux services
- l'évaluation globale des besoins
- les services spécialisés d'adaptation et de réadaptation
- les services aux enfants d'âge scolaire
- les services aux adultes
- le soutien résidentiel et l'hébergement

- b) offrir un soutien approprié aux familles
- c) accentuer le partenariat avec les autres secteurs de services publics, parapublics et communautaires
- d) établir les bases d'une meilleure qualité des services
 - développer la formation des intervenants et des familles
 - développer l'expertise
- e) soutenir la mise en œuvre des orientations et du plan d'action

Deux ans après la mise en œuvre du Plan d'action national en TED, nous constatons que l'accent a été mis principalement sur le programme d'intervention comportementale intensive (ICI) pour les enfants (2-5 ans) et sur la formation des intervenants.

Pour en savoir plus :

Site Web du ministère de la Santé et des Services sociaux : www.msss.gouv.qc.ca section **Documentation**, sous la rubrique **Publications**, « **Un geste porteur d'avenir – Des services aux personnes présentant un trouble envahissant du développement, à leurs familles et à leurs proches** ».

¹ Ce Comité avait pour mandat de s'assurer de la disponibilité, de l'accessibilité et de la continuité des services nécessaires aux personnes présentant un TED ainsi qu'à leurs proches

BOTTIN DES RESSOURCES

Organisme	Coordonnées téléphoniques
Agence de santé et services sociaux Outaouais	Tél. : (819) 770-7747
A.P.I.C.O.	Tél. : (819) 771-6219
ARC	Tél. : (819) 669-6352
CAPP-TED (qui remplace ATOUT)	Tél. : (819) 595-1290 poste 45
CSSS de Gatineau	Secteur Gatineau (819) 561-2550 Secteur Hull (819) 770-6900 Secteur Aylmer: (819) 684-2251
CSSS de Papineau	Secteur Buckingham (819) 986-3359 Secteur Val-des-Bois (819) 454-2355 Secteur Petite Nation (819) 983-7341 Secteur Val-des-Monts (819) 671-3777
CSSS des Collines	Secteur Masham (819) 456-2819 Secteur Chelsea (819) 827-6661
CSSS de la Vallée-de-la-Gatineau	Secteur Maniwaki (819) 449-2513 Secteur Gracefield (819) 463-2604 Secteur Low (819) 422-3548
CSSS du Pontiac	Secteur Bryson (819) 648-2193 Secteur Fort Coulonge (819) 683-3000 Secteur Chapeau (819) 689-5080 Secteur Otter Lake (819) 453-7392 Secteur Rapides des Joachims (819) 586-2357
Centre Hospitalier Pierre-Janet	Programme des enfants Tél. : (819) 776-8055 / (819) 776-8086; Adopsychiatrie Tél. : (819) 776-8085
Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais	Tél. : (819) 771-4548; Télé. : (819) 771-6964
Commission scolaire Western Québec	Tél. : (819) 684-2336; Sans frais : 1-800-363-9111 Télé. : (819) 685-9061
Commission scolaire au Coeur-des-Vallées	Tél. : (819) 986-8511; Télé. : (819) 986-9283
Commission scolaire des Draveurs	Tél. : (819) 663-9221; Télé. : (819) 663-6176
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	Tél. : (819) 449-7866; Sans frais : 1-888-831-9606 Télé. : (819) 449-2636
Fédération québécoise de l'autisme et des autres troubles envahissants du développement	Tél. : (514) 270-7386; Télé. : (514) 270-9261
Office des personnes handicapées du Québec	Tél. : (819) 475-8618; Sans frais : 1-800-567-1465 Télé. : (819) 475-8409; Téléscrip. : 1-800-567-1477
Pavillon du Parc – Équipe TED	Tél. : (819) 595-1167 Télé. : (819) 595-5482
Trait d'Union Outaouais inc.	Tél. : (819) 595-1290; Sans frais : 1-866-355-8864
URLSO	Tél. : (819) 663-2575 poste 23